



Conclusions en defense avec des erreurs

Par MAPO

Bonjour,

Je viens de recevoir les conclusions en défense de l'avocat adverse.

J'ai remarqué beaucoup d'erreur :

- 1/ pour 3 personnes le lieu de naissance est erroné
- 2/ pour la même personne le nom de famille est erroné.

De plus, les pièces jointes non pas étaient transmises à mon avocat.

Puis-je demander l'annulation des conclusions.

Merci de votre réponse

Par Isadore

Bonjour,

Il faut voir avec votre avocat. Vous ou votre avocat auriez dû recevoir les pièces.

L'erreur concernant les noms ou les lieux de naissance n'a d'incidence que si elle risque d'entraîner une confusion. Sinon c'est une simple erreur de plume sans conséquences.